

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 mars 2021, 18h, via Teams et vote via Easyquorum

ORDRE DU JOUR

Accueil : 17h50

Début de la réunion : 18h

	Thématiques	Détail des points à aborder
1	Ouverture par la Secrétaire Générale	
2	Point d'actualité du Président	
3	Validation du PV du 13 janvier 2021	
4	Intervention du Trésorier	Présentation du bilan 2020 pour validation
5	Composition des commissions	Validation des propositions des responsables de commission
6	Intervention du Directeur Fédéral Adjoint Organisation de l'Assemblée Générale	Taux d'affiliation, programme, ordre du jour
7	Intervention du DTN	
8	Point Centre Technique National	Avancement
9	Propositions de la Conférence des Liges	
10	Questions diverses	
11	Clôture par la Secrétaire Générale	

Présents : BERLAND François, BISCHOFBERGER Patrick, CHATENET Pascal, COITOU Annie, DELACOUR Philippe, DEROCHE François, DESFOND Grégoire, FRIOUD CHATRIEUX Hervé, LE SAUSSE Delphine, LETHEM Brigitte, MARTIN Patrice, PHILY Laura, SOURTY Virginie, GIACUZZO Bruno, PIRON Peggy

Excusés :

Invités : Grégory SAINT-GENIES, Maxime CHATENET

1- Ouverture par la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale ouvre la séance et informe du lancement de l'enregistrement de la séance avant de passer la parole au Président.

2- Point d'actualité du Président

L'activité fédérale bat son plein avec la préparation de l'installation des téléskis. La phase suivante sera la réalisation des travaux du bâtiment nord. Des réunions régulières permettent de maîtriser le budget prévu, considérant notamment les surprises liées à plusieurs études (sol notamment).

Les travaux du bâtiment sud ont été repoussés.

L'ouverture grand public est prévue courant du mois d'août. Et dégradée en amont.

Peu d'impact de la crise COVID sur la pratique, car peu de compétitions pour le moment.

Pour les CIR, des commissions ont été mise en place pour définir des dates limites de décision de faisabilité. Juillet semble compliqué mais un espoir subsiste pour le mois d'août.

3- Validation du PV du 13 janvier 2021

Le document a été transmis aux membres du Conseil d'Administration, la Secrétaire Générale le soumet au vote :

Résolution : le Conseil d'Administration valide le document compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13 janvier 2021.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

4- Intervention du Trésorier

Le Trésorier présente le bilan 2020 et le budget 2021.

Deux documents : pour la Fédération et un second pour le secteur marchand (fiscalisé).

Une écriture a été passée : résultat - 39K€.

Cette perte n'est pas une grosse surprise considérant le contexte 2020.

Le COMMISSAIRE AUX COMPTES est présenté par le Président et excuse Hervé FRILOUD CHATRIEUX qui se trouve dans le train.

Perte de 30K€ sur affiliations et licences.

On remarque au niveau des produits : baisse de la subvention d'État. On retrouve la différence dans l'achat des équipements que l'on retrouve au bilan (subvention 2019). 659 - 542

Variation de stock : 100K€ : régularisation des brises vagues. On ne les vend plus mais on les installe sur le téléski du Centre Technique National.

Il n'y a plus de stock.

Au niveau des comptes annuels :



152K€ sur le stage collectif : toute l'activité des opens et notamment le stage d'octobre a été passé sur ce compte.

Subventions que l'on va toucher : 400K€ (Région IDF) et 300K€ (ANS) pour le Centre Technique National.

Hausse des salaires et traitement car en 2019 le Chargé de communication et évènementiel n'était pas à la charge de la Fédération toute l'année.

Questions sur le Bilan :

François BERLAND : est-ce que la baisse des affiliations touche davantage les clubs bateaux ou câble ?

Il y a le sujet des affiliations des structures câble et celui des licences par traction.

Trésorier :

Il y a une baisse sur les recettes affiliations et licences. Concernant les ATP : recettes stables.

Président :

Pas de perte de structures affiliées sur les câbles.

François DEROCHE : faire revenir dans le giron de la Fédération les gérants de téléski. Parler de responsabilité peut être un levier. Pourquoi ne pas faire un article ?

Trésorier : l'axe serait davantage la communication plus que la responsabilité car ils estiment tous être bien couverts.

François BERLAND : il convient de parler de valeur ajoutée plus que de responsabilité. Il y a des attentes sur le plan sportif et sur la reconnaissance via la certification : label qualité.

Président : la certification existe, une vingtaine de sites s'y sont engagés. Elle permet de reconnaître la qualité de l'activité. Il conviendrait de mettre en place un document reprenant les avantages de la certification. C'est une certaine sérénité d'esprit. Cela rassure les collectivités.

Intervention de Stéphane CUZIN, Commissaire aux Comptes de la Fédération :

On a procédé à l'audit, le résultat ne pose pas de problématique particulière. Le résultat de l'exercice est surtout dû à des abandons de créances de ligue ou club.

Moins d'activités, moins de charges.

Points d'audit :

- Changement d'assureur avec le trop-perçu : avoir licences 2018 et 2019
- Aides aux ligues non réclamées

Ces deux points doivent être traités en 2021.



Trésorier

Sur la partie assurance on en est au contentieux.

Pour les aides aux ligues : il va falloir fixer une date limite.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il va falloir régulariser car ces choses durent un petit peu.

François DEROCHE

Est-ce que les ligues et sportifs à qui l'on doit des sommes peuvent se réveiller ?

COMMISSAIRE AUX COMPTES

C'est tout l'objet des provisions passées.

Trésorier

On a déjà relancé plusieurs fois.

Président

On a relancé les ligues. Il faut rappeler que cette somme est liée au nombre de clubs donc se fait en fin d'année.

Pour les athlètes, il a été décidé d'attribuer un montant pour l'entraînement dans le contexte particulier. Les justificatifs d'entraînement sont attendus. Les réponses sont tardives.

Vice-Président

Rappel sur la nature des débats au sein de la Conférence des Ligues. La Fédération est critiquée et il est surprenant qu'en même temps ces Ligues ne font pas leur travail.

Trésorier

Il faut que l'on se mette des délais dans le contrôle interne et le généraliser à toutes nos démarches : clubs etc.

Le **Président** informe le COMMISSAIRE AUX COMPTES de la probabilité de report de l'Assemblée Générale au 17 ou 24 avril.

Le COMMISSAIRE AUX COMPTES quitte la réunion.

Budget (Trésorier)

On est partie sur un trimestre d'ouverture du téléski.

Produit : subvention à la hauteur des années précédentes.

Optimiste sur Affiliation + Licences.

On affiche l'enveloppe PSF à hauteur de 130K€ et 20K€ de financement de la mise en œuvre.



30K€ de stage sur le Centre Technique National.

60K€ : chiffre d'affaire du téléski.

Recettes annexes : formations et produits divers.

Achats divers sur le Centre Technique National.

Salaires et charges détaillés. Ils vont augmenter sur la partie Centre Technique National.

Budget d'environ 1M4€

Il s'agit de l'estimation la plus proche en fonction des informations connues à ce jour.

François DEROCHE

Normalement la saison d'été est favorable par rapport au virus. Le budget paraît toutefois optimiste.

Trésorier

La nouveauté est le Centre Technique National qui impacte nécessairement le budget.

François BERLAND

Proposition d'échange sur des projections établies pour son téléski. Les 60K€ sont effectivement plus qu'optimistes. Ne pas les atteindre ne sera pas un échec.

Le **Président** invite à se concerter pour avoir un maximum d'informations.

Résolution : le Conseil d'Administration approuve le bilan 2020 pour présentation à l'Assemblée Générale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration approuve le budget 2021 pour présentation à l'Assemblée Générale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

5- Composition des commissions

Les propositions des Responsables de commissions sont présentées par le Directeur Fédéral Adjoint :

	Nom de la commission	Responsable	
1	Commission Sportive Nationale Ski Nautique	Virginie SOURTY	Muriel FROMIAU Annie COITOU Olivier CONSTANS Arnaud DELACOUR Jérémie ORTOLA
2	Commission Sportive Nationale Wakeboard & Wakeskate Câble	Carole MARMONNIER et Jean-Marc GRILLET-AUBERT	Daniel DUQUESNOY Nicolas SUBJOBERT
3	Commission Sportive Nationale Course	Richard HERNAEZ	
4	Commission Sportive Nationale Barefoot	Alain GAUTIER	Dylan TELLIER Arnaud RENOUX Jean Marie PONCEY Clément MAILLARD
5	Commission Compétitions Fédérales et Calendrier	Annie COITOU	
6	Commission Médicale	Francois DEROCHE	Médecins et Kinés de la FFSNW
7	Commission Formation	Bruno GIACUZZO	
8	Commission Développement	Philippe DELACOUR	Pascal CHATENET Laura PHILY
9	Commission Statuts et Règlements	Hervé FRIOUD-CHATRIEUX	
10	Commission de Sélection et du Haut Niveau	Le président de la FFSNW, le DTN et le responsable de la performance	
11	Commission Financière	Eric NERON	
12	Commission des Officiels	Muriel FROMIAU	Alain GAUTIER Olivier CONSTANS Jean-Marc GRILLET AUBERT Carole MARMONNIER Richard HERNAEZ
13	Commission prospectives et innovations	Pierre-Antoine EXPERTON	Roland JAMIN Alex PINET Romain LLOBET

Certaines restent encore à composer malgré les relances. D'autres sont en attente des réponses des personnes sollicitées.

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la CSN Ski Nautique suivante : Muriel FROMIAU, Annie COITOU, Olivier CONSTANS, Arnaud DELACOUR, Jérémie ORTOLA sous la responsabilité de Virginie SOURTY.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la CSN Barefoot suivante : Dylan TELLIER, Arnaud RENOUX, Jean-Marie PONCEY, Clément MAILLARD sous la responsabilité d'Alain GAUTIER.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission développement suivante : Laura PHILY, Pascal CHATENET sous la responsabilité de Philippe DELACOUR.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission des Officiels suivante : Alain GAUTIER, Olivier CONSTANS, Jean-Marc GRILLET-AUBERT, Carole MARMONNIER, Richard HERNAEZ sous la responsabilité de Muriel FROMIAU.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents



Résolution : le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission perspectives et innovations suivante Roland JAMIN, Alex PINET, Romain LLOBET sous la responsabilité de Pierre-Antoine EXPERTON.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Les compositions des autres commissions seront soumises au Conseil d'Administration dès que possible.

Composition de la Commission Éthique et Déontologie : pressentis non confirmés : Valérie DEFFORGES, Rémy GIZARD, Jean-Pierre MOUGIN.

Jean-Paul KRUMBHOLZ : pressenti Commission disciplinaire.

Le **Président** complète les informations concernant les commissions Éthique et Déontologie et commission disciplinaire pour lesquelles on attend des retours.

François DEROCHE

Les commissions dopage ont été oubliées ?

Président

La nouvelle loi indique que ce n'est plus à la charge des Fédérations.

Le **DTN/DG** confirme cette information et indique que la question sera posée à l'AFLD à nouveau.

6- Intervention du Directeur Fédéral Adjoint Organisation de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour est présenté par le Directeur Fédéral Adjoint :

Signature / émargement - Contrôle des pouvoirs	
1	Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFSNW (vidéo)
2	Hommage aux personnes disparues (vidéo)
3	Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 juin 2020 (easyQuorum)
4	Discours du Président de la FFSNW (vidéo)
5	Rapport du Trésorier Général (vidéo)
6	Rapport du Commissaire aux comptes (vidéo)
7	Présentation et approbation des comptes 2020 (vidéo)
8	Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale (vidéo)
9	Rapport de la Direction Technique Nationale (vidéo)
10	Approbation du budget prévisionnel 2021
11	Indemnisation du Président de la FFSNW
12	Approbation du PGE
	Clôture de l'Assemblée Générale

Programme prévisionnel initial :

Lundi 12 mars dernier délai : envoi des convocations :

- ▲ Ordre du jour ;
- ▲ Documents financiers : bilan et compte de résultat ;
- ▲ Rapport d'activité ;
- ▲ Budget prévisionnel ;

Samedi 27 mars 10h : lancement de la visioconférence Teams avec présentation des différents points.

Ouverture des votes en parallèle avec clôture des votes le samedi 27 mars à 20h.

Annnonce et transmission des résultats le lundi 29 mars 2021 par mail.

La question du report au 17 ou 24 avril est évoquée.

Taux d'affiliation :

A ce jour, le lancement de l'intranet est en cours. Les derniers éléments de l'assurance sont arrivés ces derniers jours.



Le prestataire pense pouvoir ouvrir le service dès la semaine du 8 mars.

La communication sera accrue pour encourager les clubs à s'affilier d'ici la fin du mois pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale.

L'enjeu est de faciliter la souscription des licences et de ne pas ajouter trop de champs.

Le **Trésorier** propose de mettre en place une possibilité de paiements en plusieurs fois.

François DEROCHE

Nos statuts le prévoient-ils ?

Président

L'acte d'engagement de virement ou de prélèvement est valable et ne change rien au fonctionnement actuel des prélèvements au 15 du mois de tout ce qui est souscrit le mois précédent.

DTN/DG

Alerte au Président sur les recours relatifs à une période courte d'affiliation.

Concernant la possibilité d'une organisation mixte. La question est de rester sur la visio-conférence mais de proposer aux Ligues de réunir les clubs en région.

Résolution : le Conseil d'Administration valide la mise en place d'un échéancier de paiement pour les clubs. (Virements programmés et/ou prélèvements successifs)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résolution : le Conseil d'Administration valide l'organisation de l'Assemblée Générale le 24 avril 2021.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

Résolution : le Conseil d'administration valide l'ordre du jour de l'Assemblée Générale présenté.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

7- Intervention du DTN

Nous n'avons pas encore reçu le contrat de RC groupe. Gras Savoye indique que l'intercalaire est en cours de finalisation.

Cependant on a un accord de principe sur la couverture. La question est de savoir si nous lançons les affiliations malgré tout ou non.

Côté subventions :

Contrat de développement : 50% ; pour le solde il convient de produire un plan de développement pluriannuel.



Sur le PSF : on est assurés d'avoir le même montant qu'en 2020. De la même façon, nous aurons les 20K€ alloués à la gestion.

L'ANS nous demande d'abonder la somme allouée aux actions en direction des femmes.

Les clubs doivent faire le bilan 2020 avant de solliciter 2021.

Contrat de performance :

Crédits d'actions : rémunération de vacataire : 380K€ en 2021.

Aides personnalisées : destinées aux sportifs de haut niveau. Cette enveloppe passe de 125K€ à 70K€. On les aidait principalement sur l'entraînement.

Le modèle des aides personnalisées devra être repensé pour tenir compte de la baisse.

La stratégie de Haute Performance est en cours de finalisation pour caler le planning, les intervenants etc.

Les conditions d'encadrement des mineurs sont en cours de finalisation et seront présentées prochainement.

8- Point Centre Technique National

Le DTN/DG présente quelques photos de l'avancée des travaux.

Une partie des modules a été reçu avec l'ensemble du matériel RIXEN.

Le Directeur Fédéral Adjoint présente l'avancement global :

Le travail sur le redimensionnement des lots techniques est en cours.

3-4 semaines de présence RIXEN.

Le ponton de départ est en cours de finalisation. Cela avait été stoppé pour cause de montée des eaux. La société travaille en parallèle de RIXEN

Pour autant cela ne veut pas dire que l'on puisse ouvrir car le bâtiment nord sera encore en travaux.

L'ensemble du site sera interdit au public car réservé au chantier.

Le siège sera divisé en deux et une des deux parties sera allouée aux entreprises.

Un sujet sera à traiter avec le Parc : l'agent sur site et son accès pendant les travaux et pendant l'exploitation.

Autre sujet l'électricité : le chiffrage ENEDIS est attendu. La Fédération aura à sa charge 30%.

Des activités pourront peut-être se lancer progressivement courant d'été lorsque le gros œuvre sera terminé.

DTN/DG

La problématique avec l'agent va se régler rapidement car dans notre CODP nous avons l'ensemble de l'enclave et qu'aucun droit de passage n'est prévu.

On a reçu l'agent, une réunion va être faite pour leur expliquer qu'ils sont logés à titre gracieux sans obligation de parking.

Concernant l'électricité, on a redimensionné. Le Directeur du Parc est favorable à ce qu'une ligne dédiée à notre site : 40% ENEDIS, 30% Par cet 30% FFSNW.

On a changé le périmètre du lot architecte : bâtiment nord, bâtiment annexe et terrassement. Cela a nettement réduit le budget global.

Président

Budget global de 1.6M€.

679K€ sur le bâtiment nord : on passe à 615K€.

Cela reste à confirmer. Des vérifications vont être faites.

Concernant les honoraires : compte tenu de la réduction du périmètre, baisse de 50% de ses honoraires.

9- Propositions de la Conférence des Ligues

Le tableau ci-après est présenté, il s'agit des quatre propositions formulées par la Conférence des Ligues avec l'analyse qui en a été faite sur la mise en œuvre :

Hypothèse	Fonctionnement possible	Décision nécessaire	Délai de mise en œuvre	Commentaire
Augmentation de la licence fédérale 2 ou 3 € pour une part ligues	Reversement périodique (à définir)	Décision de l'Assemblée Générale pour fixer un nouveau tarif	2022	Fait peser le dispositif sur le pratiquant. Comment mesurer l'impact d'une politique régionale sur le nombre de licences souscrites ?
Reversement de 1 ou 2 € sur le montant actuel	Reversement périodique (à définir)	Décision du Conseil d'Administration pour valider l'attribution d'une part ligue	2021	Réduit d'autant les recettes fédérales.
Cotisation Ligues demandées aux clubs	Considérant la qualité d'organe déconcentré des associations ligue, la nature même d'une adhésion et la jurisprudence sur le sujet, cette hypothèse doit être écartée car on ne peut imposer à une personne (physique ou morale) d'adhérer à une association. Une solution est cependant déjà existante dans les textes fédéraux avec la notion de « participation régionale ».			
Part régionale sur l'affiliation 100 à 150 avec une proportion en fonction du montant affiliation.	Reversement périodique (à définir)	Décision de l'Assemblée Générale pour fixer la répartition.	2022	Réduit d'autant les recettes fédérales.

Président

Les tarifs des licences étant validés en Assemblée Générale, il n'est pas possible de le faire pour 2021, mais uniquement pour 2022.

A la suite de ces propositions, le Bureau Fédéral lors de sa réunion du 1^{er} mars a adopté deux résolutions :

- 1- Mise en place d'un contrat entre les ligues et la Fédération pour la part régionale, pour un montant compris entre 75 et 150€ par club de la ligue, versées à deux conditions cumulatives :
 - que le résultat financier annuel de la Fédération soit positif et
 - que la ligue a rempli les objectifs du contrat.
- 2- Versement à la ligue territorialement compétente de 5€ pour chaque nouvelle licence fédérale souscrite dans son périmètre (sont concernées les licences fédérales enfant, licences fédérales Jeune, licences fédérales adulte) en comparaison entre N et N-1.

Le Conseil d'Administration est amené à statuer sur ces mesures.

Résolution : le Conseil d'Administration valide la mise en place d'un contrat entre les ligues et la Fédération pour la part régionale, pour un montant compris entre 75 et 150€ par club de la ligue, versées à deux conditions cumulatives :

- que le résultat financier annuel de la Fédération soit positif et
- que la ligue a rempli les objectifs du contrat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

Le **Président** rappelle l'impact à hauteur de 18K€ sur la baisse des licences pour les dirigeants (80 à 45).

Résolution : le Conseil d'Administration valide le versement à la ligue territorialement compétente de 5€ pour chaque nouvelle licence fédérale souscrite dans son périmètre (sont concernées les licences fédérales enfant, licences fédérales Jeune, licences fédérales adulte) en comparaison entre N et N-1.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents

François BERLAND

Les clubs distribuent des licences, il faudrait des licences non rattachées à un club, notamment pour les forfaits saison des téléskis ?

Président

Oui il faut qu'on réfléchisse à une manière de souscrire sans club. Aujourd'hui, on peut être licenciés dans n'importe quel club sans être adhérent du club.

François BERLAND croit en un volume important de licences dans ce cadre.

Le **Président** indique qu'il y a aussi une difficulté relative aux pouvoirs de vote générés par ces licences car non rattachées à un club.

François BERLAND indique que le risque est qu'un jour le milieu du wake câble crée une association qui pèserait énormément.

Président

Il est bien qu'aujourd'hui chaque pratiquant téléski puisse souscrire sa licence dans un club voisin.

L'Assemblée Générale sera informée de ces mesures.

10-Questions diverses

Annie COITOU : inscription compétitions

Certains clubs demandent une annulation des pénalités appliquées par l'E&A.

Les informations ont été transmises en novembre, nul ne peut les ignorer. On applique les règles.

Bruno GIACUZZO : proposition d'une couverture d'assurance sans limite de nombre de personnes couvertes.

Retour sur la discussion concernant les licences pour les téléskis. Il va être intéressant pour la Fédération de voir comment fonctionne un téléski.

Président

Les téléskis ne semblent pas vouloir transmettre les informations concernant leur chiffre d'affaire.

Justement, le téléski fédéral permettra d'alimenter une étude pour établir des fourchettes pour créer des offres complètes : assurance, licences et ATP.

Bruno GIACUZZO

En termes de système associatif pas de TVA, ce qui n'est pas le cas pour les sociétés. Code APE très important aussi. Il y a aussi les collectivités qui ont la capacité de subventionner. Ne peut-on pas mutualiser une association de ligue réunissant l'ensemble des téléskis d'une ligue.

François BERLAND : débat sur les licences téléski pourrait être une réunion à part entière. L'enjeu est de dissocier pratique loisir et sportive et de viser la pratique sportive en priorité.

Prévoir une signalétique COVID 19 pour les mesures sanitaires à mettre en place.

François BERLAND se tient à disposition dans le cadre de ses missions pour consulter les téléskis et demander ce qui ferait qu'ils seraient prêts à prendre une affiliation.

Grégoire DESFOND : aides personnalisées en baisse

Y-a-t-il des pistes pour compenser cette baisse ?



Président

Il faut prendre en considération que la fédération a des aides depuis 20 ans à la hauteur des plus grosses fédérations olympiques à cause d'un nombre de médailles conséquent dans les 80' et 90'.

La Fédération a décidé de mettre en place un fond de compensation à hauteur de 50% des cette baisse pour cette année. Cette mesure ne pourra pas forcément perdurer.

DTN/DG

125K€ à 70K€.

L'ANS a décidé que les AP ne pourraient plus être dédiée à l'aide à l'entraînement. Il faut compenser en partie.

Le travail sur les partenaires financiers peut être une solution.

Création de l'association pour le soutien des Équipes de France.

Virginie SOURTY : webinaire consacré à EMS la semaine prochaine. Ne pas hésiter à participer.

[11-Clôture par la Secrétaire Générale](#)

Prochain Conseil d'Administration à définir d'ici l'Assemblée Générale.

Les votes pour cette séance sont ouverts jusqu'à vendredi midi.

La Secrétaire Générale clôt la séance.